

Programme d'aides à l'habitat (PIG) SAINT-BRIEUC AGGLOMERATION

COMMUNES CONCERNEES

Hillion, Languieux, La Méaugon, Plédran, Plérin, Pordic, Ploufragan, Saint-Brieuc, Saint-Donan, Saint-Julien, Trégueux, Trémuson, Tréméloir et Yffiniac

AIDES

Vous êtes propriétaire occupant

Subventions de 35% à 45 % des dépenses subventionnables pour améliorer votre résidence principale
Primes Energie
Aide Caisses de retraite
Crédit d'impôt
Microcrédit...

Vous êtes propriétaire bailleur

Subventions de 20 à 45 % des dépenses subventionnables pour créer ou rénover un logement locatif
Primes Energie
Crédit d'impôt
Eco-prêt à taux zéro
Accès au dispositif fiscal Borloo dans l'Ancien: *abattement de 60% sur vos revenus fonciers*

RENSEIGNEMENTS

PROJET PROPRIETAIRES OCCUPANTS

- Travaux d'économie d'énergie ⇒ Brigitte URVOY 02 96 62 87 36
- Travaux d'adaptation / maintien à domicile ⇒ Gisèle RUPERT 02 96 62 87 34

PROJET PROPRIETAIRES BAILLEURS

- Localisation du logement pour lequel des travaux sont envisagés
Hors Saint-Brieuc ⇒ Emmanuelle BOSCHER 02 30 06 03 02
Sur Saint-Brieuc ville ⇒ Céline ROCHE 02 30 06 03 13

Attention : les programmes d'aide à l'habitat sont prévus sur une période limitée. Appelez-nous.